

**L'ECHO**Date: **31-08-2023**Page: **12**Periodicity: **Daily**Journalist: **Michel Lauwers**Circulation: **10855**Audience: **138839**Size: **240 cm²**AVE: **3 347 €**

Pourquoi ne pas distribuer le bon d'État en crowdlending?

MICHEL LAUWERS

Le succès éclatant de la souscription au bon d'État contraste avec le peu d'enthousiasme des banques. Ce qui donne des idées participatives aux acteurs du crowdlending.

Malgré son fulgurant succès, le bon d'État à un an n'a pas suscité un bel enthousiasme dans le chef des banques, qui ne se sont pas précipitées pour en assurer la distribution. Si les banquiers renâclent à le faire, pourquoi le ministre des Finances n'élargirait-il pas la distribution du bon, à l'avenir en tout cas, à d'autres acteurs des marchés financiers?

Par exemple aux plateformes de financement participatif par le prêt (crowdlending)? Une question qui reste un rien théorique, certes, en raison en premier lieu des plafonds de souscription imposés à ce secteur (5 millions d'euros par projet), mais néanmoins interpellante. «Je ne comprends pas que les banques rechignent à placer cette épargne citoyenne alors qu'elles sont pourtant rémunérées à 0,3%», relève ainsi Joël Duysan, le fondateur de la plateforme de crowdlending Beebonds.

«C'est une bonne utilisation de l'argent citoyen, ajoute-t-il, avec un rendement satisfaisant pour les investisseurs grâce au précompte réduit. Dommage que le ministre n'ait pas pensé aux plateformes à côté de l'Agence de la dette et des banques.»

Obstacles

Le nouvel agrément européen des plateformes leur permet, pour rappel, d'élargir les porteurs de projets

éligibles au crowd aux autorités publiques, alors qu'auparavant l'accès était réservé aux entreprises et sociétés commerciales. Avec une nuance toutefois: il faut que la nature du projet le justifie, qu'il s'agisse, par exemple, de financer des chantiers d'infrastructures – et pas la dette. «On pourrait trouver des solutions pour moduler les objectifs de la levée», estime Joël Duysan.

Qu'en pensent d'autres gérants de plateformes? Pour Frédéric Lévy Morelle, le CEO de la plateforme Look&Fin, il s'agit plutôt d'une fausse bonne idée. «Pour deux raisons, dit-il. Un, le modèle économique des plateformes ne permettrait pas de le faire. Les réseaux bancaires sont très vastes, efficaces et compétitifs, ils génèrent de gros volumes qui réduisent à peu de chose les frais par transaction, alors que pour les plateformes, le travail serait considérable, le volume insuffisant et leur rémunération, par conséquent, aussi. Deux, nos investisseurs sont à la recherche de rendements intéressants, plus élevés que ce qu'offrent les produits traditionnels. Et même pour nos produits assurés, et pour une

maturité comparable, ils obtiennent davantage que les 2,81% net du bon d'État.»

Précompte

Chez Ecco Nova, on relève surtout la question du précompte réduit, que l'État s'auto-réserve. «Nous avons plaidé naguère pour qu'on applique un précompte réduit sur l'épargne citoyenne dans l'économie réelle et nous n'avons pas été écoutés par le

gouvernement», relève son co-fondateur Pierre-Yves Pirlot.

«Mais ici, quand il s'agit de lever des fonds pour l'État, on réduit le précompte... Cela pourrait pourtant constituer un beau levier pour lever des capitaux pour les start-ups et les entreprises en général: le gouvernement devrait y réfléchir, d'autant plus que les robinets du crédit se ferment.»

Pierre-Yves Pirlot relève aussi le problème du plafond de 5 millions d'euros par émetteur en crowd, qui rend l'idée quelque peu caduque. On pourrait imaginer une dérogation, objecte Joël Duysan. Ce qui semble loin d'être évident à effectuer, dans le cadre d'une régulation européenne. Contre-proposition, lancée par son confrère d'Ecco Nova: «Ce serait plus pertinent que l'État lève des fonds via des plateformes de crowd pour une obligation verte, par exemple, pour financer des projets spécifiques et dimensionnés.»

«Le modèle économique des plateformes ne permettrait pas de distribuer le bon d'État.»

FRÉDÉRIC LÉVY MORELLE
CEO DE LOOK&FIN